

## Synthèse Réunion de la délégation AuRA du 3 juin 2020 (en visio)

### *Présents :*

Roberta Giulio, cie Sylvie Guillermin  
Pauline Monin, cie Inanna  
Aurore Denis, Lien Théâtre  
François Veyrunes et Valérie Joly, 47 49  
Emilie et Jérémy Martinez, collectif ÈS  
Joana Schweizer, Aniki vovo  
JL Girardini, Barbarins fourchus  
Irène Jargot, cie Entre en scène  
Hadda Djaber, Leila Soleil  
Daisy Felmb, Litécox  
Max Maccarinelli, Envol distratto  
Vincent Bady, les Trois Huit  
Jeanne Guillon, L'arbre (déléguée régional)  
Alice Charmont, Zéotrope  
Margaux Létang (salariée du SYNAVI)

### 1 État des lieux

#### **Diversité des situations et des réponses apportées**

Les participants sont implantés dans différents départements de la Région : Ain, Isère, Rhône, Loire  
Parmi les participants on note une vraie diversité de fonctionnement. Cela va d'un lieu subventionné à 70% et donc peu dépendant des recettes de billetterie à une compagnie conventionnée en attente de retour d'investissement grâce à la diffusion d'un spectacle crée à Avignon, d'une compagnie chorégraphique associée à un théâtre à une compagnie implantée en milieu rural et faisant quasi exclusivement de l'autoproduction.

Les impacts de la crise sanitaire sont donc vécus différemment. Globalement les structures ont dû faire face à de nombreuses annulations de représentations (cessions, autoproduction, tournées internationales), de période de création et d'ateliers, en particulier scolaires. Les reports n'ont pas été automatiques. Pour certaines cela veut dire reculer une création d'un an, voir plus, ou encore remettre à plus tard une pérennisation de poste du fait d'une perte de marge. Quelques activités ont pu être maintenues (par exemple : ateliers zoom avec des habitants / concerts en appartement / lien avec des femmes réfugiées / répétitions dans un parc / lectures gratuites avec don possible). Beaucoup de compagnies n'ont pas encore de réponses de la part des organisateurs.

Certaines compagnies ont dû faire face en plus à un gel de leurs financements, qui les a mis dans une situation difficile vis-à-vis de leur banque.

En réaction, les compagnies ont pu salarier normalement quand la cession était payée, certaines compagnies ont eu recours à l'activité partielle en cas d'annulation sèche, d'autres n'ont pas osé du fait des reports promis. Côté lieux participant à la réunion, ils tentent de reprogrammer un maximum sur la saison prochaine.

Globalement les structures ont profité du confinement pour ralentir, et parfois reposer les bases de leur fonctionnement, travailler sur la structuration, réorganiser. On note par exemple la refonte de site internet, une évaluation des besoins en ressources humaines. Mais les compagnies ont noté une fatigue croissante dans les équipes face à l'incertitude, en particulier du côté administratif, mais aussi artistique (« hibernation artistique » d'une artiste, incapacité d'un comédien d'apprendre son texte).

### **Les dispositifs d'aide utilisés**

- Le fonds de solidarité pour les TPE : ce dispositif a a priori bien fonctionné pour ceux qui y ont fait appel.
- Le fonds d'urgence pour le spectacle vivant : il y a une vraie attente. Le dispositif a mis longtemps à se mettre en place, des structures ont déposé des dossiers sans avoir de retour pour l'instant. Les structures notent l'exigence concernant les justificatifs à fournir. Les structures peuvent faire remonter leurs difficultés via [ce formulaire](#), car le SYNAVI est au comité de suivi.
- Un participant a été retoqué sur une aide du CNM (pas assez en difficulté).
- Un participant a eu recours à l'aide d'urgence de la Région, du fait d'un investissement en décor.

## **2 Interrogations et pistes pour l'avenir**

### **Un point a été fait sur les actions de la délégation et du syndicat plus largement.**

Le SYNAVI a demandé une année blanche pour l'intermittence, et attend le décret suite à l'annonce de Macron. Le syndicat interpelle pour remettre en place des instances de concertation (Coreps) et obtenir un plan d'urgence pour le spectacle vivant, avec un rééquilibrage au profit des compagnies.

Le Pole conseil intervient Beuacoup, pour répondre aux questions administratives des compagnies.

La DRAC a recommandé au lieux labellisés de payer les cessions. Le syndicat a constaté que ce n'était pas toujours respecté et interpelle à ce sujet.

Sur le plan régional le lien entre les différents syndicats d'employeurs et fédérations a été réactivé au sein de la Plateforme. L'action a porté en particulier

- au niveau des municipales (questionnaire aux listes avant le premier tour).
- sur une interpellation à la Région.

La délégation a interpellé les rectorats pour demander le maintien des versements, et les collectivités pour demander qu'elles assument aussi leurs responsabilités. La métropole de Lyon a répondu, un rdv prochain est prévu.

Les participants sont invités à consulter régulièrement le site du SYNAVI : [www.synavi.org](http://www.synavi.org)

## **Les Interrogations**

Les compagnies s'interrogent vraiment sur la reprise et comment adapter les spectacles aux nouvelles conditions sanitaires. Elles souhaiteraient réussir à faire ce qui étaient déjà prévus, reprendre où elles se sont arrêtés. Mais cela va repousser d'autant plus les nouveaux projets, qui devaient équilibrer les budgets. C'est très difficile pour elles de se projeter avec si peu de visibilité. Elles font le constat qu'elles créent en vérité de nouvelles formes depuis toujours (dans les prisons, la rue, les hôpitaux etc « Artistiquement on fait déjà du nouveau ») mais que c'est l'économie du spectacle qui est fragile.

- Comment faire en danse ?
- Quid des projets participatifs, des créations partagées et de celles qui reposent sur une proximité avec le public ?
- Comment ne pas dévoyer le projet artistique ? Les contraintes sanitaires véhiculent des valeurs quasi anti-théâtrales. Attention à ne pas se projeter seulement dans des projets covid compatibles. Faut-il vraiment renoncer à des projets grande jauge pour la saison prochaine ?
- D'un point de vue juridique, comment assurer la sécurité des salariés tout en protégeant la structure ?
- Certaines structures anticipent également une augmentation des frais logistiques (3 voitures à louer au lieu d'une pour déplacer les équipes ? covoiturage possible ?).
- Interrogation par rapport aux droits d'auteur (non payés par les salles) et la mise en difficulté des sociétés civiles, maillon essentiel de la chaîne de production de certaines compagnies.
- Les dates de report sont parfois difficiles à trouver, risque d'embouteillage. Celles de l'été sont sans possibilité de report dans l'immédiat.
- Les salles sont inquiètes à l'idée de devoir réduire leurs jauges et espèrent l'allègement des contraintes sanitaires sur l'accueil public. Le contraire perturberait vraiment leur équilibre financier.
- Faut-il renoncer à l'international pour ne faire que du local ?

## **Les pistes**

### A court terme

- Les municipales ont été citées comme un moment de mobilisation nécessaire pour faire peser la question culturelle. Par exemple la Ville de ST Etienne a suspendu les loyers pour les associations culturelles.
- Se réunir au niveau local, se rencontrer, mutualiser. Par exemple un regret a été émis concernant le manque de regroupement à Grenoble. Plus positivement, le collectif enfance jeunesse de l'Ain a permis de réunir des compagnies et des scènes, et la création de formes à plusieurs compagnies.
- Croiser les disciplines et les corps de métier, et ainsi « éviter » les contraintes sanitaires.
- Proposer de nouvelles formes, en extérieur (exemple de balades en forêt dans la campagne d'Annecy avec Bonlieu), adaptées des jauges limitées.
- Travailler à l'international.
- Rendre accessible son lieu de répétition à d'autres compagnies.
- Imaginer d'autres formes de rencontres avec le public (exemple d'une banque alimentaire dans le hall du théâtre de Grenoble). Faire des théâtres des lieux de vie.

- Créer des spectacles qui s'adaptent aux artistes locaux (Principe d'hospitalité : à partir d'une équipe noyau, on peut convoquer des artistes sur place, ce qui fera un spectacle différent à chaque représentation).

#### A moyen / long terme

- Créer des liens plus forts avec théâtres, pour offrir aux compagnies un espace d'exploration sur la durée, et pas seulement le temps d'une diffusion ou dans le cadre d'une production.
- Exiger des séries longues (sans pour autant s'interdire des créations spontanées).
- S'engager dans des résidences à long terme sur les territoires.
- Demeurer inventifs dans l'exploration de nos fonctionnements, en ayant recours aux outils de l'ESS et au fonctionnement coopératif. Ce fonctionnement permet que tout le monde s'engage et prenne une décision commune, un engagement collectif.
- Créer un fonds de garantie d'emploi artistique au niveau local
- Construire une autre intermittence pour revendiquer notre permanence dans notre travail en gardant la pluriemployabilité, au nom de tous les précaires qui travaillent de façon discontinue.
- Utiliser le FONPEPS pour pérenniser les emplois.

### Rappels pratiques en fin de réunion

Toute contribution écrite sur ces questionnements peut être envoyée à Jeanne Guillon, déléguée régionale, sur [auvergnerhonealpes@synavi.org](mailto:auvergnerhonealpes@synavi.org).

Pour toute question juridique ou administrative : [conseil@synavi.org](mailto:conseil@synavi.org)

Pour toute question relative aux adhésions : Margaux Létang, salariée, [administration@synavi.org](mailto:administration@synavi.org)

L'assemblée générale aura lieu à la rentrée prochaine (6 octobre), tou.te.s les participant.e.s sont les bienvenus.e.s !